

Les ateliers francophones de formation à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur

M. Zakari LIRE

Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES)

Site web : lecames.org

Email : zlire@bf.refer.org , zlire@hotmail.com

GIQAC Networks meeting
(Windhoek , 7 mai 2010)

Introduction

- I. Contexte du projet
- II. Mise en œuvre
- III. Résultats obtenus
- IV. Difficultés rencontrées
- V. Perspectives

I. Le contexte du projet

- Le CAMES
- Etats des lieux de l'assurance qualité dans l'espace CAMES

1. Le CAMES

- Créé en 1968, le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) est institution régionale francophone qui comprend à ce jour 18 pays membres (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Madagascar, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo) et une dizaine d'organismes membres
- Ses missions consistent en autres à :
 - instaurer entre ses membres une coopération scientifique et culturelle permanente;
 - concevoir entre les Etats membres des conventions en matière d'ES et de recherche et contribuer à leur mise en œuvre;
 - assurer la coordination des systèmes d'enseignement supérieur ainsi que l'harmonisation des programmes et des niveaux de recrutement dans les établissements d'ES et de recherche;

1. Le CAMES (suite)

- assurer la gestion à l'échelle régionale de l'assurance qualité et de l'accréditation (programmes, diplômes, institutions)

1. Le CAMES (fin)

Le CAMES assure ses missions d'agence d'assurance qualité à vocation régionale à travers 3 de ses 5 programmes :

- Programme reconnaissance, équivalence des diplômes, gestion de l'assurance qualité et des accréditations;
- CCI : Comités consultatifs interafricains;
- Concours d'agrégation

2. Etat des lieux de l'assurance qualité dans l'espace CAMES

- Une étude commanditée par l'AUA sur financement de la Banque Mondiale a été conduite par le CAMES sur l'état des lieux de l'AQ dans l'espace francophone en 2007;
- De cette étude il ressort que :

2. Etat des lieux de l'assurance qualité dans l'espace CAMES (suite)

- Cinq pays disposent d'un système national d'assurance qualité déjà opérationnel (Madagascar, Rwanda et dans une moindre mesure, Cameroun) ou en cours d'implantation (Sénégal et Cote d'Ivoire);
- Les autres pays ne disposent pas d'une structure nationale d'AQ mais n'en perçoivent pas moins l'intérêt puisqu'ils ont recours, même non systématiquement, à des pratiques et mécanismes censés maintenir ou renforcer la qualité.
- Les agences nationales existantes à l'exception de l'AGENATE (Madagascar) ont pour points faibles une insuffisante d'autonomie par rapport au ministère de tutelle. Il en est de même des commissions mises en place par certains pays pour évaluer par voie interne leurs propres enseignants et chercheurs (Cameroun)

2. Etat des lieux de l'assurance qualité dans l'espace CAMES (suite)

- L'ensemble du dispositif mis en place par le CAMES fonctionne pour les pays membres comme une instance de gestion de l'assurance qualité externe avec notamment :
 - l'évaluation des aptitudes pédagogiques et des compétences scientifiques des enseignants et chercheurs ;
 - l'évaluation des programmes d'étude en vue d'une reconnaissance entraînant la validité de plein droit dans tous les pays membres des diplômes correspondants ;
 - l'évaluation des établissements, des structures et équipes de recherche (début).

2. Etat des lieux de l'assurance qualité dans l'espace CAMES (fin)

- Le besoin principal identifié par l'étude est le renforcement des capacités notamment :
 - par appui à la création d'une structure nationale d'assurance qualité externe dans tous les pays;
 - le renforcement des capacités des structures d'assurance qualité externe existantes
 - l'appui aux institutions nationales d'AQ dans l'acquisition de compétences dans le domaine de l'évaluation des IES

II. Mise en œuvre du projet

- C'est pour prendre en charge ce besoin de renforcement des capacités que le projet a été mis en œuvre
- Cette mise en œuvre s'est faite dans le cadre d'un partenariat entre trois institutions : l'AUA, l'AUF et le CAMES
- Avec souvent l'appui des Ministères de l'enseignement supérieur des pays d'accueil de l'atelier

III. Résultats obtenus

- 2 ateliers organisés en 2007 et 2008 pour l'Afrique Occidentale et pour l'Afrique Centrale;
- 80 personnes (directeurs de l'enseignement supérieur, recteurs, présidents, enseignants-chercheurs, personnels d'agences d'AQ...) ont été formés
- Plus grande sensibilité des acteurs aux questions d'AQ;
- Reconnaissance plus accrue du rôle du CAMES en tant qu'agence régionale d'AQ...

IV. Difficultés

- Mobilisation des fonds nécessaires à la tenue d'un atelier. A titre d'exemple, le troisième atelier prévu en 2009 n'a pu se tenir pour insuffisance de budget.

V. Perspectives

- L'organisation d'un atelier en 2010 pour la région de l'Océan indien
- Accompagner la mise en œuvre de la déclaration de Bangui sur l'assurance qualité, déclaration faite en 2008 par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace CAMES.



Je vous remercie pour votre aimable attention.